

## **Document d'information tarifaire**



Nom du prestataire de compte : **Financo** Intitulé du compte : **Crédit renouvelable** 

Date: 01/04/2023

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Service non disponible	
Paiement (à l'exclusion des cartes)	
Service non disponible	
Cartes et Espèces	
Fourniture d'une carte de crédit CB Mastercard Financo	Service non disponible
Frais liés au fonctionnement du crédit renouvelable dans l'hypothèse de l'option «paiement en trois fois» par l'intermédiaire du relevé de compte	Forfait Mensuel 10 €
Autre fonctionnement du crédit renouvelable	0 €
Découverts et services connexes	
Service non disponible	
Autres services	
Service non disponible	



# GLOSSAIRE lié au Document d'Information Tarifaire



Nom du prestataire de compte : **Financo** Intitulé du compte : **Crédit renouvelable** 

Date: 01/04/2023

### CONDITIONS TARIFAIRES:

Prix des prestations et des services. La tarification liée aux comptes et aux services de paiement est détaillée dans la convention de compte ou dans le contrat de service des moyens de paiement. Les conditions tarifaires sont disponibles sur notre site Internet et dans nos offres de contrat de crédit.

### CREDIT RENOUVELABLE:

Opération par laquelle un établissement de crédit met ou promet de mettre à disposition d'un client une somme d'argent moyennant le paiement d'intérêts et de frais sur la partie utilisée. Cette somme se renouvelle au fur et à mesure des remboursements du capital. Elle peut être remboursée à tout moment, en totalité ou en partie.

#### FRAIS

Sommes perçues auprès de son client par un établissement de crédit ou un établissement de paiement au titre de la réalisation d'une opération ou de la fourniture d'un produit ou de la mise à disposition d'un service. Suivant l'opération concernée, on emploie également les termes de commission, abonnement...

### OPTION PAIEMENT EN 3 FOIS

Moyen de paiement proposé au client, titulaire d'un compte renouvelable, à réception de son relevé de compte mensuel. Ce dernier peut alors opter pour l'option paiement en trois fois dans l'hypothèse où le total du montant des achats, du mois précédent, réalisés sur internet ou à l'étranger, est supérieur à trois cents euros (300 €). Le règlement peut alors se faire en trois fois avec un premier règlement incluant dix euros (10 €) de frais.